

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 1/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

## RUBRIQUE 1: Identification de la substance/du mélange et de la société

### 1.1 Identificateur de produit

REF 931033  
 Aucune donnée disponible VISOCOLOR ECO Silice  
 Numéro(s) d'enregistrement REACH : voir la rubrique 3.1 / 3.2 ou  
 Numéro d'enregistrement pour cette substance(s) n'existe pas, puisque le tonnage annuel ne nécessite pas d'inscription ou  
 la substance ou son utilisation sont dispensées d'enregistrement.

1 x 25 mL SiO<sub>2</sub>-3 UFI: 4ART-93U9-0203-QGFX  
 1 x 25 mL SiO<sub>2</sub>-2  
 1 x 25 mL SiO<sub>2</sub>-1 UFI: 95RT-93FG-D203-DT9T

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

#### Utilisations identifiées pertinentes

Produit pour l'analyse.

Assignment à des scénarios d'exposition selon REACH, RIP 3.2 Codes: SU 0-2, PC 21, PROC 15, AC 0  
 Le scénario d'exposition est intégrée dans les sections 1-16.

#### Utilisations déconseillées

Aucune donnée disponible

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

#### Fabricant:

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienner Str. 11, 52355 Düren, Allemagne  
 Tél. +49 2421 969 0

E-mail: [sds@mn-net.com](mailto:sds@mn-net.com) ([msds@mn-net.com](mailto:msds@mn-net.com))

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

FR : Centre Antipoison Toxicovigilance France (CATF)  
 tél. +33 (0) 1 40 05 48 48

CH : Centre Suisse d'Information Toxicologique (STIZ)  
 8032 Zürich, tél. depuis la Suisse 145/ international +41 44 251 51 51, <<https://www.toxinfo.ch>>

DE : Centre national d'informations toxicologiques (GGIZ)  
 99089 Erfurt, tél. +49 361 730 730, <<https://www.ggiz-erfurt.de>>

*S'il arrivait qu'un bloc de texte ne soit pas disponible en français, il sera formulé en anglais.*

Les versions actualisées de nos fiches de données de sécurité sont à votre disposition sur Internet :

<<http://www.mn-net.com/SDS>>

Lieferant / Supplier  
 Carl Roth GmbH + Co KG  
 Schömpendstr. 3-5  
 76185 Karlsruhe, Germany  
 +49 721 5606 0  
 sicherheit@carlroth.de

## RUBRIQUE 2: Identification des dangers

### 2.0 Classification du produit selon le règlement (CE) 1272/2008



GHS05



GHS07

Mention d'avertissement

DANGER

#### Mention de danger

H315  
 H318  
 H319  
 EUH031

#### Classes/catégories de danger

Skin Irrit. 2  
 Eye Dam. 1  
 Eye Irrit. 2  
 031 not defined

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange selon le règlement (CE) 1272/2008

25 mL SiO<sub>2</sub>-1

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 2/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10



GHS07

Mention d'avertissement ATTENTION (WARNING)

Mention de danger	Classes/catégories de danger
H315	Skin Irrit. 2
H319	Eye Irrit. 2

25 mL SiO<sub>2</sub> -2

Mention d'avertissement - Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses

Aucune classe de danger

25 mL SiO<sub>2</sub> -3



GHS05

Mention d'avertissement DANGER

Mention de danger	Classes/catégories de danger
EUH031	031 not defined
H318	Eye Dam. 1

Liste des phrases H : voir rubrique 16.2

## 2.2 Éléments d'étiquetage selon règlement (CE) 1272/2008

Selon le « Système général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques » (CLP/GHS), il y a seulement le symbole(s) et l'identificateur(s) de produit qui doivent figurer sur les emballages intérieurs (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.1.2). Les substances ou mélanges appartenant aux catégories de dangers les moins graves et dotés de la mention d'avertissement **ATTENTION** ne requièrent pas de marquage avec les phrases H et P dans une quantité **jusqu'à 125 mL** (CE 1272/2008 Annexe I - 1.5.2).

25 mL SiO<sub>2</sub> -1



GHS07

Mention d'avertissement: ATTENTION (WARNING)

25 mL SiO<sub>2</sub> -2

Ne requiert aucun étiquetage des substances dangereuses  
Mention d'avertissement: -

25 mL SiO<sub>2</sub> -3



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

P280sh, P305+351+338, P310

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 3/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

## Éléments d'étiquetage du produit complet



GHS05

Mention d'avertissement: DANGER

H318

Provoque de graves lésions des yeux.

P280sh, P305+351+338, P310

Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

## 2.3 Autres dangers

### Effets nocifs physico-chimiques éventuels

Produit généralement corrosif quand le pH est inférieur à 2 ou supérieur à 11,5. Produit irritant quand le pH est inférieur à 5 ou supérieur à 9.

### Effets nocifs éventuels sur les personnes et symptômes éventuels

Suivant la concentration, la température et la durée du contact, provoque des brûlures plus ou moins graves et des blessures à guérison lente sur la peau, les yeux et les muqueuses. Les vapeurs, en particulier celles émanant d'un liquide chaud, et les brumes sont fortement irritantes pour les yeux et les voies respiratoires.

### Effets nocifs éventuels sur l'environnement

PBT : Non applicable

vPvB : Non applicable

### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

### Autres dangers

Contient un réactif avec odeur piquante.

## RUBRIQUE 3: Composition/Informations sur les composants

### 3.1 Substances ou 3.2 Mélanges

#### 25 mL SiO<sub>2</sub>-1

Nom de la substance: *heptamolybdate d'ammonium*

N° CAS.: 12054-85-2

Classement des substance: Aucun critère de classification ou de dénomination de substance n'est requis.

Formule : H<sub>24</sub> Mo<sub>7</sub> N<sub>6</sub> O<sub>24</sub>

Pseudonym (de): Ammoniummolybdat

N° d'enregist. REACH : 01-2119498057-28-xxxx

N° CE : 234-722-4

Concentration: 2 - &lt;5 %

Facteur de corrélation: x 0.58 (= %Mo)

La classification se réfère au pourcentage en poids du métal (conformément au règlement CLP 2008/1272/EG Annexe VI, 1.1.3.2 Note 1)

selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

Nom de la substance: *acide sulfurique*

N° CAS.: 7664-93-9

Classement des substance: H290, Met. Corr. 1, H314, Skin Corr. 1B, H318, Eye Dam. 1

Formule : H<sub>2</sub> SO<sub>4</sub> (•H<sub>2</sub> O)

N° d'enregist. REACH : 01-2119458838-20-xxxx

N° CE : 231-639-5

N° Id : 016-020-00-8

Limite de concentration spécifique: Skin Corr 1A; H314 c ≥ 15%

Concentration: 5 - &lt;15 %

selon GHS: H315, Skin Irrit. 2, H319, Eye Irrit. 2

#### 25 mL SiO<sub>2</sub>-2



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciennener Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033	VISOCOLOR ECO Silice	Page: 4/12
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 27.09.2022	Version: 2.2.2.10

Nom de la substance: *acide oxalique*  
 N° CAS.: 144-62-7

Classement des substance: H302, Acute Tox. 4 oral, H312, Acute Tox. 4 derm., H318, Eye Dam. 1  
 Formule :  $C_2H_2O_4$  ; HOOC-COOH  
 Pseudonym (de): Dicarbonsäure, Ethandisäure  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119534576-33-xxxx  
 N° CE : 205-634-3 N° Id : 607-006-00-8  
 Concentration: 1 - <5 %  
 selon GHS: Les critères de classification ne sont pas remplis.

## 25 mL SiO<sub>2</sub>-3

Nom de la substance: *bisulfite de sodium*  
 N° CAS.: 7681-57-4

Classement des substance: H302, Acute Tox. 4 oral, H318, Eye Dam. 1, EUH031, 031 not defined  
 Formule :  $Na_2O_5S_2$   
 Pseudonym (de): Disulfite  
 N°d'enregist.REACH : 01-2119531326-45-xxxx  
 N° CE : 231-673-0 N° Id : 016-063-00-2  
 Concentration: 10 - <25 %  
 selon GHS: H318, Eye Dam. 1, EUH031, 031 not defined

## 3.3 Remarques

Lorsqu'ils ne sont pas répertoriés, des mélanges ajoutés avec de l'eau [N° CAS 7732-18-5] à 100%. Libellé des phrases H et P : voir rubrique 16.2.

## RUBRIQUE 4: Premiers secours

### 4.1 Description des premiers secours

Transporter le blessé à l'air frais, hors de la zone de danger. Le garder au calme, limiter la déperdition de chaleur. Demander une assistance médicale. Montrer au médecin l'emballage du produit, le mode d'emploi ou cette fiche de données de sécurité.

#### 4.1.1 Après contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés. Laver soigneusement la peau ou les muqueuses à l'eau courante. Si possible, utiliser du savon.

#### 4.1.2 Après contact avec les yeux

Rincer avec de l'eau courante, un flacon lave-œil ou une douchette pendant au moins 10 minutes en maintenant bien écartées les paupières de l'œil affecté tout en protégeant l'œil non atteint. En cas de douleur, instiller si possible au préalable des gouttes oculaires avec de la proxymetacaine à 0,5% (par ex. Proparakain POS®) pour soulager les spasmes de la paupière. Faire ensuite un bandage sans trop serrer. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur.

#### 4.1.3 Après inhalation

Après l'inhalation de brouillards ou de vapeurs, faire respirer de l'air frais ; libérer les voies respiratoires.

#### 4.1.4 Après ingestion

Après une ingestion, faire immédiatement boire beaucoup d'eau.

### 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Provoque de graves lésions des yeux.

### 4.3 Indications des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En cas de CONTACT AVEC LES YEUX, laver immédiatement et avec beaucoup d'eau pendant une durée prolongée. Prendre des mesures pour soulager les spasmes de la paupière. Indiquer le nom de la substance corrosive. Consulter un ophtalmologiste en vue d'un traitement ultérieur. ---

## RUBRIQUE 5: Mesures de lutte contre l'incendie

### 5.1 Moyens d'extinction

#### 5.1.1 Moyens d'extinction appropriés

Des extincteurs adaptés à la classification d'incendie et, le cas échéant, une couverture anti-feu doivent être disponibles à un endroit bien en vue dans la zone de travail. Tous les extincteurs comme la MOUSSE, L'EAU PULVÉRISÉE, LA POUDRE SÈCHE, LE DIOXYDE DE CARBONE peuvent être utilisés.



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033	VISOCOLOR ECO Silice	Page: 5/12
Date d'impression: 22.11.2022	Date de révision: 27.09.2022	Version: 2.2.2.10

- 5.1.2 Moyens d'extinction inappropriés**  
Aucune donnée disponible
- 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**  
Formation de mélanges vapeur-air irritants ou nocifs pour la santé.
- 5.3 Conseils aux pompiers**  
Non, pour le produit listé. Le produit ne requiert aucun équipement de protection. Les emballages brûlent comme du papier ou du plastique.
- 5.4 Indications complémentaires**

## RUBRIQUE 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

- 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**  
Ne pas respirer les vapeurs. Porter des lunettes de protection, au besoin, un écran facial pour protéger le visage. Le personnel doit être initié périodiquement aux dangers et mesures de protection conformément aux instructions du plan de sécurité. Respecter les restrictions d'emploi.
- 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement**  
PBT : Non applicable  
vPvB : Non applicable
- 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage**  
Immédiatement absorber le liquide écoulé avec un agglomérant universel. Confier la substance absorbée aux autorités compétentes en vue de son élimination. Nettoyer le sol et les objets souillés avec beaucoup d'eau. Recueillir les petites quantités, les diluer dans de l'eau et les jeter à l'égout.
- 6.4 Référence à d'autres sections**

## RUBRIQUE 7: Manipulation et stockage

- 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**  
Conformément au mode d'emploi ci-joint.
- 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités**  
Un stockage en toute sécurité est garanti dans l'emballage original.  
Classe de stockage (VCI) : 8B  
Classe de pollution des eaux (DE) : 1
- 7.2.1 Exigences relatives aux entrepôts et récipients**  
Pour le stockage et le rangement, garder l'emballage original hermétiquement fermé. Utiliser des suremballages appropriés pour le transport de récipients en verre.
- 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)**  
Produit pour l'analyse.

## RUBRIQUE 8: Contrôle de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

<b>25 mL SiO<sub>2</sub>-1</b>		
Substance :	<i>heptamolybdate d'ammonium</i>	CAS No. : 12054-85-2
TRGS 900 (DE) :	[Mo] 5 E mg/m <sup>3</sup> E/e respirable	
SUVA(CH) MCT valeur :	[Mo] 5 e mg/m <sup>3</sup>	
listed in TRGS (DE) :	900	
Substance :	<i>acide sulfurique</i>	CAS No. : 7664-93-9
DNEL :	[inh] 50 µg/m <sup>3</sup> DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs	
PNEC (eau douce) :	2.5 µg/L PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée	
Valeur CE :	0.1 e mg/m <sup>3</sup> [TWA] une période de 8 heures en moyenne pondérée dans le temps, [STEL] Limite d'exposition à court terme rapporte à une période de 15 minutes	
Limites d'exposition (VME) :	0,05t mg/m <sup>3</sup>	



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 6/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

Limites d'exposition (VLCT ou VLE) : 3 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 0.1 E mg/m<sup>3</sup>  
E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 1 (I), Y

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 0,1 e mg/m<sup>3</sup>

TRGS 901 (DE) : 104

listed in TRGS (DE) : 900, 901, 905

## 25 mL SiO<sub>2</sub>-2

Substance : *acide oxalique*

CAS No. : 144-62-7

DNEL : 4.03 inh mg/kg

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

PNEC (eau douce) : 0,1622 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

Valeur CE : 1 e mg/m<sup>3</sup>

[TWA] une période de 8 heures en moyenne pondérée dans le temps, [STEL] Limite d'exposition à court terme rapporte à une période de 15 minutes

Limites d'exposition (VME) : 1 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : 1 E mg/m<sup>3</sup>

E/e respirable

Facteur d'exposition à court-terme : 1 (I), H

résorption de la peau (H), respiratoire rendu sensible (Sa), rendu sensible la peau (Sh), tératogènes (Z) n'est pas correctement exclu / (Y) certainement exclus

SUVA(CH) MCT valeur : 1 e mg/m<sup>3</sup>

listed in TRGS (DE) : 900

## 25 mL SiO<sub>2</sub>-3

Substance : *bisulfite de sodium*

CAS No. : 7681-57-4

DNEL : [inh] 225 mg/m<sup>3</sup>

DNEL = Derived No-Effect Level = Dérivé niveau sans effet pour les travailleurs

Limites d'exposition (VME) : 5 mg/m<sup>3</sup>

TRGS 900 (DE) : -

E/e respirable

SUVA(CH) MCT valeur : 5 e mg/m<sup>3</sup>

## 8.2 Contrôle de l'exposition

Prévoir une bonne ventilation et aération du local, un sol résistant aux produits chimiques avec écoulement intégré et possibilité de lavage. Veiller à une propreté impeccable des lieux de travail.

### 8.2.1 Protection respiratoire

Aucune recommandation supplémentaire.

### 8.2.2 Protection de la peau / Protection des mains

Oui, des gants selon EN 374 (temps de perméation >30 min - classe 2), en PVC, en latex naturel, en Neopren, ou en nitrile (par exemple de Ansell ou de KCL). Tous gants en latex résistants aux produits chimiques (avec code EN 374-3 classe 1) peuvent être utilisés temporairement.

### 8.2.3 Protection des yeux / Protection du visage

Oui, des lunettes de sécurité à la norme EN 166 avec écrans latéraux intégrés ou la protection enveloppante ou écran facial.

### 8.2.4 Protection de la peau

Recommandée, pour qu'il ne se produise aucune contamination avec ces substances dangereuses.

### 8.2.5 Mesures de protection et d'hygiène

Il est interdit de manger, boire, fumer, priser et stocker des aliments dans le local de travail. Passer préventivement de la crème sur les mains. Éviter tout contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Enlever les vêtements souillés, les rincer immédiatement à l'eau claire et les faire tremper dans l'eau. Se laver méticuleusement les mains avec de l'eau et du savon en fin de repas et avant les repas ; ensuite appliquer une crème protectrice.

### 8.2.6 Risques thermiques

Aucune donnée disponible

## 8.3 Limitation and monitoring of environmental exposure

Ne pas rejeter le produit dans l'environnement.

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 7/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

## RUBRIQUE 9: Propriétés physiques et chimiques

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

#### 25 mL SiO<sub>2</sub>-1

a) État d'agrégation:	
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	rouge
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	0-1
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-50 %
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,05 g/cm <sup>3</sup>
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

#### 25 mL SiO<sub>2</sub>-2

a) État d'agrégation:	
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	rouge
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	3-5
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	Aucune donnée disponible
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	1,02 g/cm <sup>3</sup>
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible

#### 25 mL SiO<sub>2</sub>-3

a) État d'agrégation:	
b) Couleur:	incolore
c) Odeur:	rouge
d) Point de fusion :	Aucune donnée disponible
e) Point d'ébullition :	Aucune donnée disponible
f) Inflammabilité:	Aucune donnée disponible
g) Limites d'explosivité (inférieures/supérieures):	Aucune donnée disponible
h) Point d'éclair :	Aucune donnée disponible
i) Température d'inflammation :	Aucune donnée disponible
j) Température de décomposition:	Aucune donnée disponible
k) Valeur pH :	5-7
l) Viscosité cinématique:	Aucune donnée disponible
m) Hydrosolubilité :	0-30 %
n) Coefficient de dispersion (o/e) :	Aucune donnée disponible
o) Pression de vapeur (20°C) :	Aucune donnée disponible
p) Densité :	Aucune donnée disponible
q) Densité de vapeur rel. (air=1) :	Aucune donnée disponible
r) Granulométrie :	Aucune donnée disponible





# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 8/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

## 9.2 Autres informations

Aucune donnée n'est disponible pour les autres paramètres des mélanges, car aucun enregistrement ni rapport sur la sécurité chimique n'est requis.

**propriétés pertinentes pour les groupes de substances**

## RUBRIQUE 10: Stabilité et réactivité

### 10.1 Réactivité

Aucune autre donnée disponible.

### 10.2 Stabilité chimique

pas d'instabilité connue.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune autre donnée disponible.

### 10.4 Conditions à éviter

Plus besoin.

### 10.5 Matières incompatibles

---

### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Les composants/réactifs sont conditionnés séparément de manière sécurisée dans l'emballage original. Par ailleurs, aucune décomposition dangereuse n'est connue durant la période de conservation du produit dans son emballage original.

## RUBRIQUE 11: Informations toxicologiques

### 11.1 Informations sur les classes de danger selon le règlement (CE) 1272/2008

Les données suivantes sont valables pour les substances pures. Aucune donnée quantitative n'est disponible pour le produit.

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -1

Substance : *heptamolybdate d'ammonium*  
 LD50 orl rat : 2000-5000 mg/kg  
 LD50 ihl rat : 1,930-5,840 mg/L/4H

N° CAS : 12054-85-2

Substance : *acide sulfurique*  
 Canada CEPA 1999 : DSL Yes  
 LD50 orl rat : 2140 mg/kg  
 LC50 ihl mus : 0,85 mg/L/4H

N° CAS : 7664-93-9

TRGS 905 (DE) : Kat 4

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -2

Substance : *acide oxalique*  
 Canada CEPA 1999 : DSL Yes  
 LD50 orl rat : 75000 mg/kg

N° CAS : 144-62-7

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -3

Substance : *bisulfite de sodium*  
 Canada CEPA 1999 : DSL yes  
 LD50 orl rat : 1540 mg/kg

N° CAS : 7681-57-4

### 11.2 Autres dangers

#### Possibles effets perturbateurs endocriniens

Aucune donnée disponible

#### Autres informations



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valenciener Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)



# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 9/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 12: Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Les données suivantes sont valables pour les substances pures.

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -1

Substance : *heptamolybdate d'ammonium*

N° CAS : 12054-85-2

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0637

Classe de stockage (VCI) : 12-13

Substance : *acide sulfurique*

N° CAS : 7664-93-9

PNEC (eau douce) : 2.5 µg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

LC50 fish/96h : [NOEC, 65d] 25 µg/L

EC50 daphnia/48h : 100 mg/L

EC10 pseudomonas putita/16h : [72h] 100 mg/L

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0182

Classe de stockage (VCI) : 8 B

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -2

Substance : *acide oxalique*

N° CAS : 144-62-7

PNEC (eau douce) : 0,1622 mg/L

PNEC = Predicted No Effect Concentration = Concentration prévisible sans effectuée

LC50 leuciscus idus/96h : 160 mg/L

EC50 daphnia/48h : 61<sup>24h</sup> / 162.2 mg/L

EC10 pseudomonas putita/16h : 1550<sup>16d</sup> mg/L

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 0166

Coefficient de dispersion (o/e) : -1,7

Classe de stockage (VCI) : 12

#### 25 mL SiO<sub>2</sub> -3

Substance : *bisulfite de sodium*

N° CAS : 7681-57-4

LC50 fish/96h : 150-220 mg/L

EC50 daphnia/48h : 89 mg/L

IC50 scenedesmus quadricauda/72h : 48 mg/L

Classe de pollution des eaux (DE) : 1 N° WGK: 1169

Classe de stockage (VCI) : 8 B

### 12.2 Persistance et dégradabilité

pas nécessaire

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

pas nécessaire

### 12.4 Mobilité dans le sol

pas nécessaire

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Cette substance/ce mélange ne contient aucun composant considéré comme persistant, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistant et très bioaccumulable (vPvB) à des niveaux de 0,1 % ou plus.

### 12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien

Aucune donnée disponible

### 12.7 Autres effets néfastes

Aucune information supplémentaire disponible

## RUBRIQUE 13: Considérations relatives à l'élimination

Prière de respecter les directives nationales pour la collecte et l'élimination de déchets de laboratoire (code de déchets 16 05 06).

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valencienner Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 10/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

Les petites quantités peuvent être mises à l'égout après forte dilution. Les contenants vides de réactifs corrosifs préalable à l'élimination, rincer avec de l'eau.

## RUBRIQUE 14: Informations relatives au transport

14.1 - 14.4 : produit non dangereux au sens de la réglementation relative au transport de marchandises dangereuses

### 14.5 Dangers pour l'environnement

pas nécessaire, que de petites quantités de substances dangereuses

### 14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

pas nécessaire

### 14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC

Sans objet

## RUBRIQUE 15: Informations relatives à la réglementation

### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Loi sur la protection des substances dangereuses (DE : Chemikaliengesetz - ChemG), août 2013, stand : octobre 2020

Ordonnance sur la protection contre les substances dangereuses (E : Gefahrstoffverordnung - GefStoffV), nov. 2010, stand : Mrz 2017

Règle techniques allemandes TRGS 200 relative à la classification et au marquage de substances, préparations et produits ; version d'octobre 2011

Règle techniques allemandes TRGS 201, Classification et étiquetage des activités impliquant des substances dangereuses, février 2017

Règle techniques allemandes TRGS 220, Aspects nationaux lors de la préparation des fiches de données de sécurité, janvier 2017

Règle techniques allemandes TRGS 400, Évaluation des risques pour les activités impliquant des substances dangereuses, juillet 2017

BekGS 408, Application du GefStoffV et du TRGS avec l'entrée en vigueur du règlement CLP, décembre 2009, état : janvier 2012

Règle techniques allemandes TRGS 500, Mesures de protection, mai 2008

Règle techniques allemandes TRGS 510, Stockage de substances dangereuses dans des conteneurs portables depuis mars 2013, état : octobre 2015

Wasserhaushaltsgesetz - WHG, Section 3 Manipulation de substances dangereuses pour l'eau, juillet 2009, état : août 2016

Notice/mode d'emploi MN, également sur [www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

Recherchez les réglementations spécifiques à votre pays.

### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

pas nécessaire pour ces petites quantités

## RUBRIQUE 16: Autres informations

### 16.1 Changements par rapport à la dernière version

Entre les versions 2.2.2.10 et 2.2.2.2 les changements suivants ont été appliqués : - 8 corrections aux données chimiques

### 16.2 Libellé des phrases H et P

#### 16.2.1 Libellé des phrases H

H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque de graves lésions des yeux.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
EUH031	Au contact d'un acide, dégage un gaz toxique.

#### 16.2.2 Libellé des phrases P

P260D	Ne pas respirer les vapeurs.
P280sh	Porter des gants de protection/un équipement de protection des yeux.
P305+351+338	EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
P310	Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.

### 16.3 Restrictions d'emploi recommandées

L'usage de ce produit est réservé aux professionnels.

Respecter les limitations d'emploi pour les jeunes. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des jeunes au travail ! (94/33/CE)

Respecter les limitations d'emploi pour les femmes enceintes et celles qui allaitent. Voir les dispositions légales en vigueur sur la protection des mères salariées (92/85/CEE) ! Utilisé correctement, le produit ou test individuel présente un faible potentiel de dangers.



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
Valenciener Str. 11  
52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 11/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

## 16.4 Sources bibliographiques

KÜHN, BIRETT Merkblätter Gefährliche Arbeitsstoffe (Fiches techniques des substances dangereuses)  
 Directive 1999/92/CE Exigences minimales pour améliorer la sécurité et la protection de la santé des travailleurs exposés aux risques d'atmosphères explosibles  
 SUVA .CH, Limites dans l'air au travail 2009, révisé le 01.2009  
 Règlement 790/2009/UE adaptation du règlement CLP 1272/2008/UE au progrès technique et scientifique  
 Règlement 453/2010/UE REACH - EXIGENCES POUR LA COMPILATION DES FICHES DE DONNÉES DE SÉCURITÉ  
 Règlement 487/2013/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 Règlement 669/2018/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 Règlement 1480/2018/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique  
 TRGS 900, règles d'ingénierie allemandes régissant les limites dans l'air au travail, mise à jour 03/2019  
 Règlement 878/2020/UE  
 Règlement 849/2021/UE, 4. adaptation du règlement CLP au progrès technique et scientifique

### Révisions/Mises à jour

Motif de la révision : 2014-02 Structure corrigée des sections selon règlement 453/2010/UE, si nécessaire  
 2014-04 Adaptation du règlement 487/2013/UE  
 2016-03 Adaptation du règlement 1221/2015/UE

2017-11 Adaptation du dossier d'enregistrement ECHA  
 2022-11 Adaptation du règlement 878/2020/EU

## 16.5 Autres informations

MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG présente les informations précitées en toute bonne foi conformément au niveau de ses connaissances en date de la révision. Les directives de sécurité décrites répondent exclusivement aux manipulations du produit effectuées en toute sécurité par un personnel suffisamment formé. Le lecteur de ces informations est tenu de s'assurer, au cas par cas, que sa formation et son aptitude satisfont pour la manipulation en toute responsabilité des produits. Les informations communiquées n'ont ni la fonction d'assurer une propriété du produit au sens de prescriptions de garantie, ni d'assumer une garantie quelconque. Elles ne cautionnent donc ni une convention légale contractuelle, ni extracontractuelle. MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG n'assume aucune garantie pour tous dommages issus de l'usage ou de la confiance apportée aux informations précitées. Pour toute information complémentaire, nous renvoyons à nos conditions de vente et de livraison.

## 16.6 Légende / Abréviations

ADR: Convention relative au transport international des marchandises dangereuses par route  
 Akt: aigu  
 BTT: valeur de tolérance biologique au poste de travail  
 CAO: Cargo Aircraft Only, seul avion spécialisé  
 CAS: Chemical Abstracts Service  
 CE: Communauté européenne  
 CLP: Classification, Labelling and Packaging  
 CMR: cancérigène, mutagène, toxique pour la reproduction  
 Corr: corrosif, caustique  
 DCO: demande chimique en oxygène  
 CSCL: Chemical Substance Control Law (Jp)  
 Dam: dommageable  
 DNEL: Derived No-Effect Level (Concentration ou dose en dessous de laquelle aucun effet sur l'homme n'est attendu)  
 derm: dermique  
 EC10: Concentration provoquant un effet toxique chez 10 % des organismes testés  
 N° CE: Numéro de substance de l'inventaire communautaire des substances  
 EmS: Guide des mesures de gestion des accidents à bord des navires  
 fish: poisson (non spécifié)  
 GHS: GSystème général harmonisé de classification et d'étiquetage des produits chimiques  
 gpg: cochon d'Inde  
 ICAO: International Civil Aviation Organization  
 ihl: inhalé  
 intrav: intraveineux  
 IMDG: International Maritime Dangerous Goods Code  
 ipt: intrapéritonéale  
 ISHL: Industrial Safety and Health Law (Jp)  
 LC50: concentration mortelle 50%  
 LD50: dose létale 50%  
 leuciscus idus: poisson, ide, orfe  
 MCT: concentration maximale sur le lieu de travail  
 Met: métal  
 mus: souris  
 Muta: mutagène  
 NIOSH: National Institute for Occupational Safety and Health (US)  
 NRD: pas rapidement dégradable



MACHEREY-NAGEL GmbH & Co. KG  
 Valencienn Str. 11  
 52355 Düren · Germany  
[www.mn-net.com](http://www.mn-net.com)

DE Tel.: +49 24 21 969-0 [info@mn-net.com](mailto:info@mn-net.com)  
 CH Tel.: +41 62 388 55 00 [sales-ch@mn-net.com](mailto:sales-ch@mn-net.com)  
 FR Tel.: +33 388 68 22 68 [sales-fr@mn-net.com](mailto:sales-fr@mn-net.com)  
 US Tel.: +1 888 321 62 24 [sales-us@mn-net.com](mailto:sales-us@mn-net.com)

# Fiche de données de sécurité

conformément à REACH règlement n° 1907/2006/CE et n° 2015/830/UE

REF: 931033

VISOCOLOR ECO Silice

Page: 12/12

Date d'impression: 22.11.2022

Date de révision: 27.09.2022

Version: 2.2.2.10

Karz:           cancérogène  
 onchorhynchus mykiss:   poisson, truite arc-en-ciel  
 orl:            oralement  
 OSHA:       Occupational Safety and Health Administration (US)  
 PAX:        marchandises dangereuses peuvent être chargées dans les avions de passagers  
 PBT:        substance persistante, bioaccumulable et toxique  
 pH:         PH  
 pimephales promelas:   poisson, tête-de-boule américaine  
 PNEC:      Predicted No Effect Concentration (Concentration à laquelle aucun effet sur l'environnement n'est attendu)  
 PROC 15:   Catégorie de processus 'Utilisation comme réactif de laboratoire'  
 PRTR:      Law for PRTR and Promotion of Chemical Management (Jp)  
 PVC:        chlorure de polyvinyle  
 quail:      oiseau, caille  
 rat:         rat  
 rbt:         lapin  
 RD:         rapidement dégradable  
 RE:         exposition répétée  
 REACH:     Registration, Evaluation, Authorisation and Restriction of Chemicals  
 REF:        numéro d'article  
 Reg-Nr:     numéro d'enregistrement  
 Repr:      nuisible à la reproduction  
 Resp:      respiration  
 RIP:        REACH Implementations Projects  
 SDS:        fiche de données de sécurité  
 SE:         exposition unique  
 scu:        sub cutan  
 Sens:      sensibilisant  
 STOT:      toxicité spécifique pour certains organes cibles  
 SVHC:      Substance extrêmement préoccupante  
 t/a:         tonnes par an  
 TCCA:      Toxic Chemicals Control Act (S. Korea)  
 Tox:        toxique  
 TSCA:      The Toxic Substances Control Act (US)  
 TWA:        Pondérée dans le temps  
 TRGS:      Règles techniques (DE)  
 UE:         Union européenne  
 VLCT:      valeur limite d'exposition à court terme  
 VME:        valeurs limites de moyenne d'exposition  
 vPvB:      substance très persistante et bioaccumulable

## 16.7 Conseils relatifs à la formation

Formation générale à la sécurité. Initiation périodique du personnel aux dangers et mesures de protection liés à la manipulation de substances dangereuses. Initiation ciblée supplémentaire du personnel à la manipulation de ces produits.

